

NIEPPE le mag

Magazine municipal d'informations



Prévention

Réunion d'information
Foyer restaurant mardi 19 novembre



Culture

Conférence, jeudi 21 novembre
Le surréalisme a 100 ans



Animation

Marché de Noël
Samedi 7 et dimanche 8 décembre



n°80 // Novembre-décembre 2024

Actualité : nieppe.fr



Ville de Nieppe

SOMMAIRE



p 4 Vie de la commune

- Questionnaire en ligne
- Festivités de Noël, programme
- Actions de la police municipale
- 80^e anniversaire de la Libération
- Conseil des Sages en action

p 9 Etat civil

p 10 Culture

- Rendez-vous de l'espace culturel

p 12 Infos jeunesse

- Recrutement des animateurs
- Fonctionnement des CVL en 2025
- Rendez-vous des ados

p 14 Retour en images

p 16 Vie des associations

- A la rencontre du club photo

p 19 Vie économique

- Nouvelles enseignes

p 22 Expression libre

p 24 Agenda

- Rendez-vous de novembre et décembre

En bref... Enquête au Château

Sur les traces de Sherlock Holmes...

93 personnes composant 20 équipes ont mené l'Enquête au Château dimanche 13 octobre...

Indices, énigmes à résoudre, petits pièges des organisateurs, astuces, tout y était pour passer un bon moment ! Le thème de l'art a offert un bon alibi à cet « Escape game » dans les salles du rez-de-chaussée du Château. Plus que tout, c'est le bon moment passé ensemble à résoudre les énigmes proposées qui compte ! Elémentaire, mon cher ...





NIEPPE le mag

Magazine municipal d'informations

Mairie de Nieppe

✉ 249 place du Général-de-Gaulle

59850 Nieppe

☎ 03 20 38 80 00

La mairie vous accueille

du lundi au vendredi

de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

samedi de 10 h à 12 h.

Prochaine parution

Nieppe le mag n°81 Janvier-février 2025

les avis et publications

doivent être envoyés pour le

5 décembre 2024

à l'adresse suivante :

nathalie.fache@ville-nieppe.fr



Nieppe le mag n° 80 Novembre-décembre 2024

Magazine municipal d'informations

édité par la ville de Nieppe.

Directrice de la publication : Marie SANDRA

Crédit photos : service communication
sauf mention contraire.

Impression : imprimerie Pacaud, (imprimé
sur du papier recyclé avec des encres à base
végétale).

Diffusion : ville de Nieppe.

Parution et dépôt légal : octobre 2024

ISSN : 1241 2651

Contact : service « communication », mairie

249, place du Général-de-Gaulle 59850 Nieppe

☎ 03 20 38 80 00



Marie SANDRA

Maire de Nieppe

Conseillère départementale du Nord

Chères habitantes, chers habitants,

L'automne avance et, à l'horizon, les fêtes de fin d'année se dessinent déjà. Ce moment de l'année, riche en traditions et en convivialité, est aussi l'occasion pour notre commune de revêtir ses habits de lumière. Dans les prochaines semaines, vous verrez s'installer les décorations de Noël. Cette année encore, nous avons veillé à ce qu'elles soient à la fois festives et respectueuses de l'environnement, en privilégiant des éclairages LED pour une consommation énergétique maîtrisée.

Les mois de novembre et décembre sont également synonymes de solidarité. De

nombreuses actions sont prévues pour soutenir les plus fragiles, notamment la collecte de la banque alimentaire et les animations organisées par nos associations locales à l'occasion des 30 ans du Téléthon.

**" nous avons le pouvoir de faire
en sorte que personne ne soit
laissé de côté."**

Ensemble, nous avons le pouvoir de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté.

Je vous invite chaleureusement à participer aux nombreuses manifestations qui animeront notre

ville prochainement. La ville ainsi que les associations locales, une nouvelle fois, se sont mobilisées pour vous proposer des moments de partage et de festivités : spectacles, concerts, ateliers créatifs, sans oublier le marché de Noël qui raviront petits et grands. Ces initiatives sont le reflet de la vitalité et de l'engagement de notre commune, et j'espère que vous serez nombreux à y participer.

Enfin, alors que l'hiver approche, je souhaite vous rappeler l'importance d'être attentifs les uns aux autres. Prenons soin des plus fragiles, que ce soit par une attention, un geste, ou une simple visite. Ce sont ces petites marques de bienveillance qui renforcent la cohésion et l'esprit de notre ville.

Je vous souhaite à toutes et à tous une fin d'année chaleureuse et remplie de moments de partage.

Bien à vous.

Actualité

Questionnaire

Dans un souci constant d'amélioration de nos services et adaptation aux demandes et besoins de la population, la mairie vous invite à répondre à un questionnaire.

Disponible à la mairie, au CCAS, à la médiathèque, sur le site de la ville ou en téléchargement avec ce QR code ➔



Un panel citoyen, c'est quoi ?

La commune a choisi ce mode de participation afin de faire émerger des propositions par les personnes les plus à même de les fournir : les usagers !



Ainsi en remplissant le questionnaire, les citoyens ont la possibilité de donner leurs coordonnées et seront tirés au sort afin de faire partie de ce panel par définition représentatif.

Ce panel se réunira ensuite pour créer une demande. Celle-ci sera ensuite transmise aux instances décisionnelles municipales pour choix.

En théorie, plusieurs ateliers seront nécessaires pour aboutir à cette demande. Ces différents temps de création seront animés par des agents de la ville, formés aux mécanismes d'intelligence collective. Mais quel sera le sujet de cette demande ? Afin de ne pas orienter les réflexions, il n'est pas possible de trop en dire mais elle tourne finalement autour de l'interrogation suivante :

En tant que citoyen nieppois,
de quoi ai-je besoin dans ma commune ?

Alors si cela vous tente d'y participer :

- ▶ je remplis le questionnaire
- ▶ je m'inscris au panel en fin de questionnaire en remplissant bien mes coordonnées
- ▶ si je suis tiré(e) au sort, je m'engage à participer aux différents ateliers.

Ici je mange local

La ville a obtenu le label **Ici je mange local**, 1 étoile, projet porté par la communauté d'agglomération et le département du Nord.



Festivités de Noël

Programme du marché de Noël

Durant le week-end

Patinoire (Attention prévoir des gants !) / Croustillons, marrons chauds
Pêche aux canards / Manège / Déambulation des clowns (Bande à Nékrozotar) / Promenade à dos d'âne (14 h - 18 h)
Atelier maquillage (14 h - 18 h) /
Mascottes Mickey et Minnie de 17 h 15 à 18 h 30

Samedi 7 décembre

- 11 h. Inauguration avec les mascottes Minnie et Mickey
- 14 h 30 à 15 h 30. Présence des mascottes
- 15 h 30. Prestations des Pompoms girls nieppoises
- 16 h à 16 h 45. Présence des mascottes
- 16 h 30. Chants de Noël par l'Ensemble Choral Nieppe Saint-Martin
- 17 h. Chants par l'Ecole municipale de musique.
- 18 h. Descente du Père Noël de l'église Saint-Martin et distribution de friandises

Dimanche 8 décembre

- 11 h. Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Nieppe
- 15 h 30. Prestations des Pompoms girls nieppoises
- 16 h 30. Chants de Noël par l'Ensemble Choral Nieppe Saint-Martin
- 17 h 30. Visite du Père Noël et distribution de bonbons.

Balade du Père Noël

Le Père Noël sillonnera à nouveau les rues de Nieppe, samedi 21 décembre, avec un départ à 16 h du parking de la salle Line Renaud.

Le bonhomme en rouge donne rendez-vous aux enfants ... et à leurs parents à différents endroits dans la ville où il distribuera des bonbons et clémentines.

Chacun pourra, s'il le souhaite, se prendre en photo avec lui.



Marché de Noël aux Myosotis



La résidence autonomie Les Myosotis et les résidents

SONT HEUREUX DE VOUS FAIRE DÉCOUVRIR
LEUR MARCHÉ DE NOËL
DOUCEURS SALÉES ET SUCRÉES VOUS ATTENDENT
AINSI QUE LES CRÉATIONS DES RÉSIDENTS

VISITE DU PÈRE NOËL

**dimanche 8 décembre 2024
de 10 h à 17 h**



384 RUE DU DOCTEUR HENRI-VANUXEEM
59850 NIEPPE

Décorons Nieppe pour Noël



La ville renouvelle le concours « **Décorons Nieppe pour Noël** ». Les Nieppoises et Nieppois désirant participer au concours, doivent compléter et retourner le bulletin de participation disponible à la mairie, au CCAS ou par

e-mail à nathalie.pruvost@ville-nieppe.fr avant le 10 décembre à 12 h.

Les décorations doivent être visibles de la rue du 15 décembre 2024 au 5 janvier 2025.

Un jury, composé de 7 membres, procédera à la notation entre le 16 et le 30 décembre, afin d'établir un classement par catégorie.

Les éléments pris en compte pour la notation sont :

- la qualité : effet d'ensemble des décorations,
- le sens artistique : l'harmonie des décorations, la créativité et l'originalité des décors,
- l'effort constaté sur les économies d'énergie,
- l'utilisation de matériaux ou produits recyclés,
- la visibilité de la rue.

Les dotations par catégorie sont les suivantes :

- le 1^{er} recevra des bons d'achat d'une valeur totale de 100 €,
- le 2^e des bons d'achat d'une valeur totale de 70 €,
- le 3^e des bons d'achat d'une valeur totale de 50 €.

Ces bons seront valables dans les commerces de Nieppe participant à l'opération.

Atelier cuisine salé-sucré

La ville propose un atelier cuisine salé-sucré pour les enfants de plus de 6 ans, **samedi 16 novembre de 9 h à 12 h, salle Marguerite Yourcenar** (12 places).

Ouvert à tous et gratuit.

Sur inscriptions à la mairie service jeunesse

☎ 03 20 44 33 80/81.

Décorons Nieppe pour Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la ville propose un atelier déco tous publics **samedi 16 novembre de 10 h à 12 h au marché place du Général-de-Gaulle**. Ouvert à tous !



Prévention et sécurité

Aménagement des passages piétons Suppression de places de stationnement

Article 52 de la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités.

Dans le cadre de cette loi et afin d'assurer la sécurité des cheminements des piétons en établissant une meilleure visibilité mutuelle entre ces derniers et les véhicules circulant sur la chaussée, 7 places de stationnement seront neutralisées rue d'Armentières où le trafic est le plus important et le plus accidentogène.

Aucun emplacement de stationnement ne peut être aménagé sur la chaussée cinq mètres en amont des passages piétons, sauf si cet emplacement est réservé aux cycles et cycles à pédalage assisté ou aux engins de déplacement personnel.

Les dispositions sont applicables lors de la réalisation de travaux d'aménagement, de réhabilitation et de réfection des chaussées, et devront avoir été mises en œuvre au plus tard le 31 décembre 2026. »

Voir et être bien vu, la Police municipale veille !

Contrôle des phares, des clignotants, des pneus, rappels des fondamentaux de la sécurité routière et ajustement de la hauteur de l'éclairage, la Police municipale en partenariat avec le garage Renault Nieppe fera bénéficier les automobilistes Nieppois de leur précieuse expertise en ce domaine.

Prévenir plutôt que sévir, informer plutôt que sanctionner, plus que jamais le cœur de l'action de la Police municipale !

Venez nombreux samedi 9 novembre de 8 h 30 à 12 h sur le parking devant la mairie.



Les seniors mieux informés grâce à la Police municipale

La Police municipale interviendra à destination des aînés afin de les informer et de leur permettre de mieux lutter contre les arnaques et les vols.

Différentes thématiques seront abordées : protection contre les vols, risques d'internet, numéros surtaxés, être en sécurité chez soi...

Renseigner les aînés permet de recréer du lien entre les citoyens et la Police municipale. L'objectif principal de cette rencontre : que les personnes se sentent écoutées et rassurées. Le but est aussi que les policiers municipaux soient accessibles à un maximum de personnes et prennent en compte les questions et les remarques de chacun et chacune. La parole sera ouverte à toutes et tous !



Venez nombreux mardi 19 novembre à 14 h au foyer restaurant !

Contrôle vélos et EDPM aux collèges

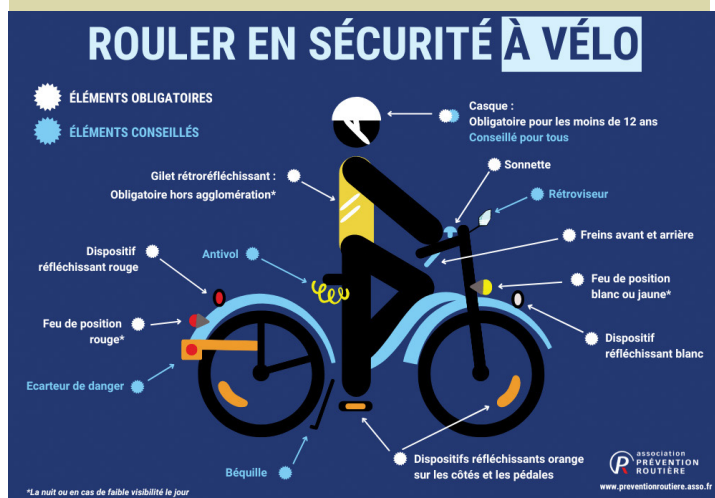
À l'entrée de l'hiver, la Police municipale procédera au contrôle des vélos des collégiens, au moment de leur arrivée dans l'établissement. Pour la sécurité des élèves utilisant un vélo ou un engin de déplacement personnel motorisé comme moyen de transport. Un document pointant les défauts éventuels sera remis aux responsables d'établissement puis aux parents des élèves dont les engins présentent un défaut.

Les équipements contrôlés :

- Système de freinage ▪ avertisseur sonore
- éclairage : catadioptrés arrière et latéraux, feux de position avant et arrière ▪ Vêtement réfléchissant ▪ Pneumatiques.

Les collégiens devront s'engager à effectuer les réparations nécessaires sur leur cycle. Une vérification de la mise en conformité sera effectuée. En cas de non-exécution, le « contrevenant » sera verbalisé en cas de nouveau contrôle.

Bien protégé et bien équipé pour rouler en toute sécurité !



« Et s'il était à refaire, je referais ce chemin... » 80^e anniversaire de la Libération de Nieppe

Samedi 7 septembre, la pluie de la veille a cessé de tomber, le soleil fait son apparition... Au parc, le campement se réveille doucement, des véhicules se dirigent vers le square du général-Leclerc et prennent position, nul esprit guerrier, mais la présence des véhicules donne une image plus concrète à ce qui va suivre ! La commémoration et ses préparatifs vont bon train, le public arrive peu à peu et prend place. Aux véhicules d'époque, s'ajoutent les figurants. Les officiels commencent à arriver pendant que l'ensemble choral Nieppe Saint-Martin, la chorale du collège Jeanne-de-Constantinople et l'orchestre d'Harmonie de Nieppe procèdent aux derniers réglages... L'association des Anciens combattants a affrété un autocar pour ses adhérents. Les familles des victimes sont représentées, 80 ans que les membres des familles des victimes FFI ou des familles des otages se joignent à la cérémonie ; après huit décennies, bien souvent les petits-enfants, remplacent les conjoints, les enfants, mais force est de constater que les rangs se clairsement...

Au dépôt de gerbes des officiels, succède d'abord la lecture des noms des FFI fusillés et ceux des otages. Le chant des partisans

est entonné par les chorales et le public présent, ajoutant une note solennelle au chant devenu l'hymne de la résistance... Les hymnes belge, britannique et américain retentissent rendant hommage aux amis de toujours et aux forces alliées venus délivrer la France après 4 années d'oppression. Marie SANDRA, maire de Nieppe prononce alors son discours juste avant que l'Orchestre d'Harmonie de Nieppe, les chorales et l'ensemble des participants ne reprennent la Marseillaise et que les pigeons ne s'envolent de leurs paniers retrouvant... la liberté !

Enfin, les premières notes de l'Ode à la joie s'élèvent, tout comme le drapeau de l'union européenne qui monte sur le mât, véritable symbole de la paix à brandir et bien plus, à maintenir coûte que coûte... La cérémonie s'achève par le salut aux porte-drapeaux. Au parc Michel-Grasset, depuis la veille, des véhicules et des figurants faisant fi des pluies diluviennes forment un campement, reconstituant une « camp américain ». Sont présents : l'Oliver group, CVM, vallée de la Lys ... Vendredi après-midi, les élèves des écoles élémentaires sont venus découvrir les véhicules et l'exposition de Niepkerke PHG et de la MLC (section maquettes)

présentée au Château regroupant plusieurs thématiques.

Les Trolls de Farfadets ont animé des jeux à l'extérieur du Château (samedi après-midi), les Amis de Miss Cantine et Tiot Dédé ont confectionné de la soupe et ont contribué à l'organisation des repas (samedi soir : organisateurs) et (dimanche midi : tous publics).

L'orchestre d'Harmonie de Nieppe, après les sonneries réglementaires au mémorial FFI au matin a donné un mini-concert samedi soir, au parc Michel-Grasset.

Le lendemain, le parc a ouvert ses portes et les visiteurs ont pu découvrir à nouveau le campement... Pendant trois heures, le groupe « Strangers of the moon » a joué et animé l'après-midi en continu...

Dimanche, vers 17 h 30, les spectateurs, un brin nostalgiques, ont accompagné du regard les véhicules quittant en convoi, le parc et sillonnant l'artère principale de la ville pavoisée de drapeaux aux couleurs nationales... ultime épisode d'un week-end chargé de solennité, d'émotions et de souvenirs.



Conseil des Sages en action

■ **7-8 septembre.** Après la période estivale, le conseil des Sages s'est mobilisé en prenant part à la commémoration du 80^e anniversaire de la Libération (voir page...).



■ **11 septembre.** Quelques Sages ont également participé à la rencontre du conseil municipal des enfants de Nieppe avec celui de Comines-Warneton, au programme : visite de l'exposition de Niepkerke et de la MLC au Château, suivie du partage d'un goûter et de jeux de société à la salle Line Renaud.

■ **15 octobre.** Les Sages ont emmené les enfants des classes de CM2 en déplacement à Vimy et Notre-Dame de Lorette, au programme, recueillement et devoir de mémoire.



■ **2 & 9 novembre.** Les Sages seront présents au marché, pour distribuer des flyers et collecter des jouets...

■ **16 novembre.** Le conseil coorganiserait avec le conseil municipal des enfants la foire aux jouets annuelle, salle Line Renaud et seront proposés à la vente de nombreux jouets, jeux, livres, CD à petits prix, au profit de l'association "Bien-être des enfants hospitalisés".

■ **7 et 8 décembre.** Les Sages prépareront également la mise en place d'un chalet au marché de Noël. Ils vendront, au profit du Téléthon, du vin chaud, café, chocolat chaud, crêpes et gâteaux.

Ils vous attendent nombreux à ces manifestations.

■ Prochainement : une collaboration avec la Police municipale est envisagée et pourrait aboutir à la réalisation d'une vidéo destinée à la prévention des seniors : arnaques, vols, escroqueries...

Contact du Conseil des Sages :
conseilsages59850@gmail.com

Collecte de la Banque alimentaire

La Banque alimentaire organise vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 novembre, sa collecte annuelle de denrées non périssables.

Comment et où donner ?

Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 novembre à la sortie des caisses des magasins partenaires : Hyper U, ID Stock et Proxi.
Samedi 23 novembre, de 10 h 30 à 12 h 30 : à domicile en porte-à-porte.
Vous pouvez laisser vos dons dans un sachet sur le seuil de votre porte.
Samedi 24 novembre, de 9 h 30 à 12 h 30 : en apportant vos dons au foyer restaurant.

Quels produits donner ?

Des produits secs à durée de conservation longue pour compléter les produits frais qui sont ramassés et distribués chaque jour : des conserves de poisson ou de viande (sardines, thon, cassoulet, etc.), des conserves de fruits ou de légumes (ananas, compotes, haricots, petits pois, etc), des soupes, des féculents (riz, pâtes, semoule), de l'huile, des céréales pour le petit-déjeuner, des biscuits, du café, du thé, du sucre. Mais également des produits d'hygiène (brosse à dent, savon, dentifrice, ...).

Que deviennent les denrées reçues ?

Une fois collectés, les produits alimentaires sont triés par catégories et stockés avant d'être distribués tout au long de l'année dans l'une des 184 associations du département du Nord, dont Saint-Vincent-de-Paul à Nieppe, et le CCAS partenaires afin d'aider plus de 110 000 personnes en situation de précarité dans le département (soit l'équivalent de 9,5 millions de repas).

Bon à savoir : Un don = 1 personne aidée près de chez soi.

Envie de devenir bénévole (durée 2 heures) ?

Face à l'accroissement important du nombre de bénéficiaires, nous avons besoin de mobiliser le plus grand nombre de bénévoles pour garantir le succès de cette collecte.

Au moins 150 personnes sont nécessaires à Nieppe pour assurer le succès de cette collecte.

Nous cherchons également activement des personnes résidant dans les logements collectifs afin d'ouvrir les portes.

Contact :
banquealimentaire
nieppe@gmail.com



Banque Alimentaire du Nord

22, 23 et 24 novembre 2024

Collecte nationale de la
Banque Alimentaire

Comment donner ?

Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 novembre



À la sortie des caisses des hypermarchés et magasins partenaires

Samedi 23 novembre de 10 h 30 à 12 h 00



À domicile en porte-à-porte
Vous pouvez laisser vos dons dans un sachet sur le seuil de votre porte

150 bénévoles recherchés
Pour nous rejoindre (2h de bénévolat ou plus) :
banquealimentairenieppe@gmail.com

En bref

■ Lutte contre les frelons asiatiques

L'année dernière il y a eu 68 demandes de destruction de nids et 70 pièges JABEPRODE ont été prêtés à des apiculteurs et communes. Cette année les demandes sont moins nombreuses, les conditions météo semblent avoir retardé l'installation des frelons. Le pic devrait néanmoins arriver dans les prochaines semaines. ☎ 03 74 54 00 59.

■ Sirène - nouvel horaire

Le ministère de l'Intérieur a mis en service un nouveau logiciel de déclenchement des sirènes du système d'alerte et d'information des populations (SAIP).

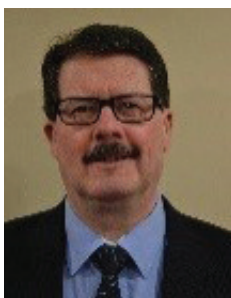
Ce nouvel outil permet un déclenchement simultané des 172 sirènes du département.

La commune étant dotée d'une sirène reliée au SAIP, depuis ce 2 octobre, les essais mensuels auront lieu chaque mercredi à 11 h 45 pour l'ensemble des communes du département du Nord.

Le signal d'essai des sirènes ne dure qu'une minute et quarante et une secondes.

Au revoir

Jean-Michel Balloy est décédé le 23 août 2024 à l'âge de 66 ans. Elu en juin 1995 sur la liste de Michel Grasset, il a été adjoint aux sports. De mars 2001 à juin 2020, il est réélu conseiller municipal d'opposition. Membre de plusieurs associations, dont Nieppe je marche, il était président des jardins ouvriers de Nieppe centre. Toutes nos condoléances à la famille.



Aînés

Colis de Noël

La distribution des colis de Noël offerts aux aînés par la ville aura lieu samedi 21 décembre à partir de 13 h à la salle Line Renaud.

➔ Attention ! Les colis seront distribués uniquement après inscription au CCAS jusqu'au vendredi 22 novembre date limite !

Les colis seront distribués uniquement ce jour-là. Si vous ne pouvez-vous déplacer, n'hésitez pas à le faire récupérer par une personne de votre choix.

Renseignements

Pôle seniors du CCAS ☎ 03 20 38 80 30

Permanence juridique

Prochaines permanences :

•Samedis 16 novembre et 7 décembre 2024, de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous pris au préalable en appelant la mairie

☎ 03 20 38 80 00.

•Lundi 13 novembre, de 14 h à 16 h.

Etat civil

■ Naissances

Alice Garin (Armentières – 22/07)

Romane Rose (Lille – 30/07)

Lucas Depriester (Armentières – 13/08)

Estelle Buret (Hazebrouck – 16/08)

Alice Conseil (Armentières – 16/08)

Kayla Girard (Lille – 22/08)

Capucine Olivares Dewanin (Lille – 24/08)

Léandro Vereecke (Armentières – 09/09)

Lucien Notteau Giglio (Armentières – 09/09)

Nello Villani (Armentières – 15/09)

Anaya Boungou (Armentières – 26/09)

■ Mariages célébrés à Nieppe

•Antoine Laine, médecin généraliste et Sophie Lévêque, assistante sociale (03/08)

•Gautier Riviere, développeur android et Céline Morange, manager et ressources humaines (16/08)

•Tom Mutel, ingénieur conduite d'exploitation et Margot Dhennin, professeure de physique chimie (17/08)

•Willy Lopes Fernandes, agent technique et Véronique Beve, éducatrice spécialisée (07/09)

•Christophe Desbonnet, directeur général et Bénédicte Vannobel, coiffeuse (07/09)

•Marie Deremaux, artisanne et Stéphanie Piras, agent administratif (13/09)

•Jonathan Da Silva Ramos, manager et Siham Anani, opératrice machine (14/09)

•Frédéric Maillet, exploitant transport et Alisson Delecroix, conseillère support paie (20/09)

■ Mariage célébré à l'extérieur

•Sven Gouwy, chauffeur de taxi (La Chapelle-d'Armentières) et Laurine Delbecq, traiteur

■ Décès

Sophie Morais, 55 ans (Lille – 27/07)

Philippe Capelier, 66 ans (Nieppe – 03/08)

Madeleine Houte veuve Lamoot, 88 ans (Lille – 09/08)

Jean Quartier, 68 ans (Nieppe – 14/08)

Jean Fermaut, 97 ans (Nieppe – 14/08)

Jean-Michel Balloy, 66 ans (Lille – 23/08)

Claude Robbe, 88 ans (Armentières – 30/08)

Irène Ducatez veuve Dequidt, 89 ans (Armentières – 14/09)

Olga Florquin veuve Desmedt, 85 ans (Armentières – 14/09)

Label

Ville active et sportive

Labellisée « Ville active et sportive » depuis 2018, avec un puis deux lauriers, Nieppe a appris la bonne nouvelle : la ville se maintient et conserve ses deux lauriers !



Culture

A l'espace culturel Maurice-Schumann

La médiathèque vous invite au concert de l'artiste Bali Dou, guitare-voix, mardi 5 novembre ainsi qu'à la découverte d'une exposition ayant pour thème la musique, et des animations destinées aux enfants à l'approche des fêtes de Noël. Deux séances de cinéma seront également proposées de même qu'une conférence sur le thème de l'art, le surréalisme a cent ans.

Expositions

Galerie Isabelle-Ducatillon

■ Du 29 octobre au 30 novembre



Le jazz

■ Du 3 décembre 2024 au 7 janvier 2025 (prêt de la MDN)

Concert de l'artiste Bali Dou (Live entre les livres), mardi 5 novembre à 18 h 30

Live entre les livres est un festival proposant des concerts, ateliers et conférences d'artistes régionaux dans des médiathèques du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne. Live entre les livres s'appuie sur les compétences de l'association Dynamo, centrale de projets autour de la scène régionale en musiques actuelles depuis plus de 15 ans.

L'espace culturel Maurice-Schumann s'est associé au dispositif et propose la prestation de Bali Dou, alias Agnès (voix, guitare) inspirée par les chansons pop, folk, artiste aérienne, rêveuse et mélancolique. Pré-sélectionnée aux iNOUÏS du Printemps de Bourges 2023 Nord/Pas-de-Calais.

Bali Dou reflète ce flou émotionnel, allant du folk minimaliste à la variété française. Comme fil rouge de ses inspirations : Hania Rani, Alice Phoebe Lou ou encore Rodrigo Amarante et son album "Cavalo". Une voix, une guitare, Bali Dou nous invite à la contemplation et à naviguer entre les histoires intimes de chacun...

2024 s'enivre à la nouveauté. Le single « Maddy » ouvre le bal : une errance dans les songes fantasmés et oubliés de notre passé.



Séances de cinéma (adultes)

Jeudi 14 novembre avec la diffusion du film *Le dernier jaguar*, de Gilles de Maistre, Avec Lumi Pollack, Emily Bett Rickards, Wayne Charles Baker.

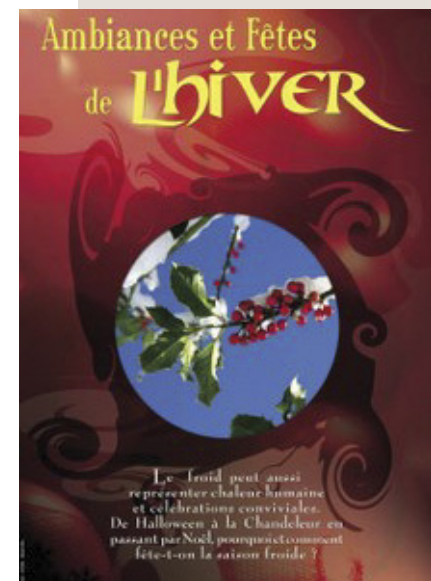
Autumn grandit dans la forêt amazonienne aux côtes de Hope, un adorable bébé jaguar femelle qu'elle a recueilli. Mais l'année de ses six ans, un drame familial contraint Autumn et son père à retourner vivre à New York. Huit années passent, et Autumn, devenue adolescente, n'a jamais oublié son amie jaguar...



Jeudi 19 décembre avec la projection du film *Un Noël de folie !* de Joe Roth, avec Tim Allen, Jamie Lee Curtis, Dan Aykroyd.

Lassé des aspects commerciaux de Noël, Luther Krank et sa femme Nora décident de "zapper" cette fête, de renoncer aux cadeaux, décorations, cartes, parties et de s'offrir à la place une croisière dans les Caraïbes.

Evidemment, ça poserait un problème majeur aux voisins. Si la maison des Krank n'est pas décorée, le quartier ne gagnera jamais le concours de décorations de Noël...



Espace culturel Maurice-Schumann

1108 rue d'Armentières

☎ 03 20 48 62 50

lucile.delangue@ville-nieppe.fr

+ d'infos sur mediathequesenflandre.fr

A vos agendas

■ Audition des élèves de la classe des instruments à cordes de à l'école municipale de musique samedi 7 décembre, de 16 h à 17 h.

■ Chants par le chœur enfants de l'école municipale de musique sur le marché de Noël samedi 7 décembre à 17 h.



■ Atelier création et lecture de Noël, (3/6 ans), mercredi 18 décembre de 15 h à 16 h.

■ Animation Contes d'un soir, (tout-petits jusqu'à 3 ans), vendredi 20 décembre de 17 h 30 à 18 h 30.

■ Audition de Noël par les élèves à l'école municipale de musique samedi 21 décembre, de 15 h à 16 h 30.

■ Animation musicale, Blind test (6/12 ans) mercredi 6 novembre de 14 h à 15 h.

■ Jeux d'Rôles, découverte du théâtre, (6/8 ans), mercredi 13 novembre : de 15 h à 16 h.

■ Soirée jeux de société ados/pizza, (11/16 ans), vendredi 15 novembre à 18 h 30.

■ Signe avec moi, (tout-petits et jusqu'à 3 ans) vendredi 22 novembre de 17 h 30 à 18 h 30.

■ Cinéma ados, (11/16 ans), vendredi 13 décembre à 18 h 30.

■ Le comité de lecture adultes se réunira jeudis 14 novembre et 12 décembre à 18 h.



■ Les jeunes du comité de lecture ados (11/16 ans) se réuniront mercredis 20 novembre et 18 décembre, de 16 h à 17 h. Viens rejoindre le groupe si tu aimes partager les lectures, coups de cœur et découvrir les nouveautés en avant-première !

Audition et conférence

Jeudi 21 novembre aura lieu l'audition des élèves de la classe de violon de l'école municipale de musique à 18 h à l'espace culturel, suivie de la conférence à 18 h 30 : Le surréalisme a cent ans par Philippe Duthilleul, artiste, entrée libre.

En 1924 André Breton publie le premier manifeste du surréalisme. C'est le début d'une révolution esthétique qui succédera au mouvement Dada. Au nihilisme du premier, marqué par la première guerre mondiale, il célébrera l'émerveillement, le non-conformisme, la foi en la résolution du conflit entre rêve et réalité, par l'écriture automatique, l'association et le collage d'images et de fragments de phrases. Cet hommage à l'imagination sera à la fois littéraire et pictural, (principaux représentants du surréalisme : Max Ernst, Salvador Dali, René Magritte et Giorgio de Chirico...)

CONFÉRENCE
Le surréalisme a cent ans
par Philippe Duthilleul, artiste

JEUDI 21 NOVEMBRE 2024
18 H 30
Espace culturel Maurice-Schumann

A 18 h, audition des élèves de la classe de violon de l'École municipale de musique

1108 rue d'Armentières Entrée libre

The poster features a central surrealist painting by Salvador Dalí, showing a group of figures in a dreamlike, distorted space. The text is in white on a dark blue background.

Vente d'ouvrages

La médiathèque propose une vente des supports retirés de ses fonds du mardi 3 au samedi 21 décembre, dans ses locaux, aux heures d'ouverture de la structure.

Le prix est fixé à 1€ par document quel qu'il soit (documentaire adulte et enfant, roman adulte et enfant, album pour enfant, Bande dessinée), à 2 € pour les collections encyclopédiques, beaux livres, CD, et jeux de société), 0,50 € pour les périodiques adulte et enfant. La vente est réservée aux particuliers, inscrits ou non à la médiathèque, Nieppois ou personne habitant à l'extérieur de la commune.



Jeunesse

Recrutement des animateurs pour 2025

Les candidats aux fonctions d'animateur des accueils de loisirs organisés pendant les vacances scolaires de l'année 2025 peuvent retirer un formulaire de candidature à la mairie, service jeunesse ou le télécharger sur www.nieppe.fr (rubrique documents à télécharger).

Les dossiers complets seront à déposer par les demandeurs à la mairie au service jeunesse avant le 27 décembre 2024.



Inscriptions CVL

■ CVL de Noël

Le CVL organisé pendant les vacances de Noël aura lieu du lundi 23 au vendredi 27 décembre. Les inscriptions se feront du lundi 25 novembre au vendredi 6 décembre via le portail familles iNoé ou à la mairie, service jeunesse. Thème du séjour : Voyage en Laponie

■ CVL du mercredi

Les inscriptions du CVL du mercredi pour la période de janvier et février 2025 débuteront à partir du 25 novembre 2024 via le portail familles iNoé ou à la mairie, service jeunesse. Nombre de places limité.

Renseignements : service jeunesse 03 20 44 33 80/81



Fonctionnement des CVL 2025

vous trouverez ci-dessous le planning 2025 des périodes de fonctionnement et d'inscriptions pour les CVL organisés pendant les vacances scolaires et le mercredi. Attention les inscriptions débutent 4 semaines avant l'ouverture du séjour.



Fonctionnement des CVL pour l'année 2025

Renseignements et inscriptions sur le portail familles iNoé ou à la mairie, service jeunesse
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
☎ 03 20 44 33 80 / 03 20 44 33 81

CVL	Hiver	Printemps	Été				Toussaint	Noël
			Juillet		Août			
Age	3-16 ans	3-16 ans	3-12 ans	12-16 ans	3-12 ans	12-16 ans	3-16 ans	3-16 ans
Périodes de fonctionnement	du lundi 10 au vendredi 21 février	du lundi 7 au vendredi 18 avril	du lundi 7 au vendredi 25 juillet		du lundi 28 juillet au jeudi 14 août		du lundi 20 au vendredi 24 octobre	du lundi 22 au vendredi 26 décembre
Périodes d'inscriptions	du lundi 13 au vendredi 24 janvier	du lundi 10 au vendredi 21 mars	du lundi 26 mai au vendredi 20 juin				du lundi 22 septembre au vendredi 3 octobre	du lundi 24 novembre au vendredi 5 décembre

Inscriptions CVL du mercredi

CVL mercredi 3-12 ans / Avenue des Lilas	Janvier / février	Mars / avril	Mai / juin / juillet	Septembre / octobre	Novembre / décembre
Inscriptions Nombre de places limité	à partir du 25 novembre 2024	à partir du 13 janvier 2025	à partir du 10 mars	à partir du 23 juin	à partir du 22 septembre

Inscriptions pour les CVL été 2025 et les accueils périscolaires 2025-2026 (accueil matin, pause méridienne, accueil du soir et étude) : mise à jour des dossiers à partir du **26 mai 2025**
Plannings des activités disponibles sur www.nieppe.fr et sur le portail familles iNoé le 1^{er} jour des inscriptions.



A vos agendas

STOP AU HARCELEMENT

↳ Permis internet pour les CM2 dans les écoles

Judi 7 novembre
journée nationale de lutte contre le harcèlement

↳ sensibilisation sous la forme de jeux et d'actions lors de la pause méridienne

↳ sensibilisation au numéro d'appel pour alerter et signaler les situations de harcèlement et de cyber harcèlement

3018

LE RENDEZ-VOUS DES ADOS

Sortie à Lille

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Visite guidée de l'expo Expérience Raphaël au Palais des Beaux Arts partie de Starshiplaser et balade au marché de Noël

Tarif : 9 € pour les Nieppois inscriptions à la mairie - service jeunesse

Départ à 13 h - Retour vers 19 h devant l'entrée du parc Michel-Grasset

Spectacles de Noël pour les scolaires

Les spectacles offerts par la ville aux scolaires auront lieu lundi 9 décembre pour les maternelles et mardi 10 décembre pour les élémentaires. Distribution de friandises, vendredi 13 décembre.

Foire aux jouets, jeux, livres

Le conseil municipal des enfants et le conseil des sages organisent une Foire aux jouets, jeux, livres pour enfants au profit de l'« Association pour le bien-être des enfants hospitalisés » service pédiatrique, du centre hospitalier d'Armentières.

Si toi aussi tu veux participer à cette chouette action, tu peux apporter des jouets, jeux, livres et DVD pour enfants, en bon état, que tu n'utilises plus. Ils seront vendus samedi 16 novembre à la salle Line Renaud au profit de l'association. Les jouets sont à déposer dans les écoles maternelles, élémentaires, les collèges, à l'espace culturel Maurice-Schumann, à la mairie du lundi 4 au vendredi 15 novembre et au marché, place du Général de-Gaulle, samedi 9 novembre de 8 h à 12 h.

FOIRE AUX JOUETS JEUX LIVRES

SAMEDI 16 NOVEMBRE

salle Line Renaud

9 h
16 h

Au profit de l'Association pour le bien-être des enfants hospitalisés

Entrée libre

COLLEGE
JEANNE DE CONSTANTINOPLE

Portes ouvertes

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024

9H - 12H

169, AVENUE PIERRE MAUROY - 59850 NIEPPE
[HTTPS://COLLEGE-JEANNE-DE-CONSTANTINOPLE-NIEPPE.S9.AC-LILLE.FR/](https://college-jeanne-de-constantinople-nieppe.s9.ac-lille.fr/)

RETOUR EN IMAGES

↓ Summer break (30/08)

Dernier rendez-vous estival et toujours le même succès...



↓ Donnerie ACAP (28/09)

Apporter et donner pour les uns et venir chercher ce qui est donné pour les autres...



↓ Cross Saint-Martin (08/10)

Courir pour se battre contre la maladie, le défi du collège Saint-Martin.



Frite Papotin (02/09) ↓

2^e rendez-vous du genre à la salle Line-Renaud pour les aînés...



↓ Fleurissement (01/10)

Fleurir son habitation, tout un art de vivre !



↓ Concert Jiti (05/10)

Un concert pour la bonne cause : aider St-Vincent-de-Paul à trouver des fonds... afin d'aider les plus démunis.



↓ Cross Crapet (11/10)

Tous les élèves courent à l'école Suzanne-Crapet, (presque) tous les maternelles et tous les élémentaires...



↓ Ecole municipale des sports

Nouvelle saison à l'école des Sports !



↓ Fête de l'eau (21/09)

La Lys était en fête avec un beau soleil !



↓ Rendez-vous des ados (12/10)

21 jeunes ont participé à la sortie organisée par la ville à Koezio à Villeneuve d'Ascq.



↓ Portes ouvertes des ateliers d'artistes (05/10)

Les révoltés de la toile ont exposé le temps d'un week-end.



Conférence (03/10)

Thérèse Martin a animé la conférence sur le thème de l'origine et la formation de la lune.

↓ Portes ouvertes de la MLC (21/09)

Les sections de la MLC montrent leur savoir-faire !



← Médiathèque en fête

Animations, spectacle et rendez-vous ont rythmé ces jours de fêtes !

↓ Nouveaux Nieppois (04/10)

Bien des nouveaux Nieppois se sont déplacés pour cette cérémonie revisitée en 2024.

↓ Banquet des aînés (13/10)

Agréable journée pour les convives d'un jour à la salle Line Renaud avec une animation épatante...



Programme Téléthon 2024 Surveillez les réseaux !

Le programme du Téléthon 2024 est en cours de finalisation, pour découvrir les manifestations devant se dérouler cette année, une seule solution : guetter la publication de tous les événements sur les réseaux (fb) ...



Un champion olympique nieppois méconnu

Nieperkerke – Patrimoine Histoire & Généalogie était présente au forum à Pérenchies qui regroupe les associations historiques et généalogiques des Weppes, mais pas que !

L'association nieppoise a mis à l'honneur Emile Boitelle, né à Nieppe le 7 août 1888, et ayant représenté la France aux Jeux Olympiques d'Anvers en 1920, il a concouru lors de l'épreuve de gymnastique par équipe qui a décroché la médaille de bronze, devancée par les gymnastes de Suède (or) et ceux de Belgique (argent) !

Patrick Boquet-Boitelle, petit-fils du champion, se bat depuis plusieurs années pour réhabiliter la mémoire de son grand-père, qui a ensuite été professeur de gymnastique à Lomme.

Emile Boitelle était natif de Nieppe, avec sa famille, il a quitté Nieppe pour Lomme vers 1904... et il est décédé à Thiant (à côté de Valenciennes) en 1951. Ses deux parents, trois de ses grands-parents et toute sa famille maternelle sont originaires de Nieppe... La ville peut être fière de « notre seul » champion olympique de l'époque moderne (pour l'instant !)



Patrimoine, Histoire
& Généalogie

*En tenue d'athlète,
il a fière allure !
Cocorico*



Corps souffle

L'association propose un nouveau créneau pour les cours de yoga : jeudi de 14 h 15 à 15 h 30 à la salle David Douillet. Qu'on se le dise !

Bienvenue...

Les amis de l'école municipale de musique de Nieppe

Le 28 septembre dernier s'est tenue la première réunion des amis de l'école municipale de musique (AEMN), association, créée en juillet par des élèves adultes de l'école : Laëtitia Cherigier, présidente, Christophe Bouquet, trésorier et Constance Verhulst, secrétaire.

L'association répond à plusieurs objectifs :

- Création d'une parthèque (permettant aux élèves adhérents de l'école ou de l'association d'obtenir des partitions et méthodes prêtées par l'association et donc de minimiser les coûts des familles ;
- Réalisation de bourses d'échange (méthodes par exemple),
- Organisation d'événements culturels pour les adhérents de l'école ou de l'association,
- Participation aux différents projets programmés par le directeur et les professeurs de l'école de musique,
- Moments de convivialité au cours desquels pourront se tisser des liens entre les familles et élèves de l'école de musique en dehors des cours.

L'adhésion a été fixée à 10 € par élève par an

Contacts

Page facebook :

AEMN - Amis de l'école municipale de musique de Nieppe

E-mail : aemnieceppe@outlook.com

"Interpellez-nous à l'école de musique, c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions."



Association Nieppe Seniors

► Goûter d'automne

Animé par Lou Clark, le prochain goûter aura lieu **lundi 18 novembre** de 14 h à 18 h. Tarif : 10€

► Sortie dans l'Avesnois

Vendredi 8 novembre. Départ à 7 h et retour à 20 h, place du Général-de-Gaulle. Au programme : visite de l'écomusée du verre de Trélon (démonstration d'un souffleur). Déjeuner et visite de la ferme du pont-des-loups à Anzin (dégustation de fromage de Maroilles). Tarif : adhérents : 66 € / non adhérents : 76 €.



Inscriptions CCAS mercredi matin de 9 h 30 à 11 h 30
☎03 20 38 80 30 ou ☎06 19 11 78 75.

**CHRISTMAS
au Château
de Nieppe**

Samedi 30 novembre de 14h à 17h.
Après-midi spécial enfants avec l'ours Paddington
Animations, salon de thé, vente de produits anglais.

Dimanche 1 décembre de 10h à 13h et 14h à 17h.
Noël victorien
Animations, Christmas carols, salon de thé,
vente de produits anglais.
Concert de cornemuses du Clan des cultures celtes
entre 10h30 et 11h30.

uktime@orange.fr
ENTREE GRATUITE
Facebook: A l'heure anglaise Nieppe.
Instagram: uktime59

Derniers regards sur...

■ Forum des associations

Forum 2024 étonnant des nouveaux horaires, formule qui avait retenu la faveur des associations y participant. Bilan satisfaisant, à refaire !



■ Week-end d'élégance géant !

Au terme de 22^e week-end d'élégance au parc Michel-Grasset, les organisateurs du Rotary étaient satisfaits des conditions dans lesquelles, il s'était déroulé. Les visiteurs ont été nombreux à visiter le fabuleux hall d'exposition de voitures et à apprécier les animations... Félicitations aux bénévoles du Rotary et rendez-vous en 2025 !



**Exposition
Cultivons L'Art Ensemble**
17 novembre 2024
de 10h à 17h
849 rue d'Armentières 59850 Nieppe

mlc

BCT
broderie,
crochet, tricot

maquettes

peinture sur
soie

peinture sur
porcelaine

peinture à
l'huile

patchwork

**MLC
NIEPPE**

NIEPPE
Forte des Flandres
I.P.N.S.

**Ateliers créatifs
pour enfants**

Marie Héliène et Peggy vos animatrices
vous proposent des ateliers pour enfants
à la MLC

le mercredi 30 Octobre de 14h30 à 16h30
le samedi 30 Novembre de 14h30 à 16h30

Renseignements et inscriptions
sur peggy.tocci@free.fr

Attention places limitées

■ Tennis de table Nieppois

Les 7 et 8 septembre derniers, le Tennis de Table nieppois a le championnat de France à la salle David Douillet. Pendant deux jours, les compétiteurs venus de la France entières sont venus s'affronter...

Belle performance pour le club !



A la rencontre du club photo

La section photo version numérique existe depuis 2006. Deux animateurs Emmanuel Delarivière et Philippe Sandra s'emploient à faire découvrir les outils informatiques en photo. En premier l'appareil photo, les logiciels de retouches, les impressions sur papier photo.

Pour connaître le maniement de l'appareil et ses fonctions, rien de mieux que de se mettre en situation, c'est pourquoi ils proposent des sorties photos avec des thèmes soit purement techniques, ouverture, vitesse, iso et des thèmes : paysages, animaux, portraits, urbanisme...

Ensuite ils visionnent et discutent des problèmes rencontrés lors de la sortie.

Ils organisent des expositions photos en général tous les deux ans au Château. Ils font également de la photo argentique en noir et blanc.



Venez les rencontrer à la Maison des Loisirs et de la Culture 849 rue d'Armentières à Nieppe :

- lundi de 20 h à 22 h pour le numérique
- jeudi de 18 h à 20 h pour l'argentique.



Don de plasma : un geste essentiel pour sauver des vies !

Savez-vous qu'en donnant votre plasma vous pouvez sauver des vies ? Si vous n'avez jamais envisagé ce geste, pensez-y ! Le don de plasma est peu connu mais son impact est immense.

Le plasma, composant liquide du sang est indispensable pour traiter des maladies graves comme les déficits immunitaires, les hémophilies ou les brûlures sévères. Sans plasma, ces patients n'auraient tout simplement pas accès aux traitements vitaux qui leur permettent de vivre au quotidien. Votre don peut changer leur vie.

Depuis maintenant plusieurs années, il existe une pénurie mondiale pour certains médicaments dérivés du plasma, qui touche aussi des patients en France. Ces traitements étant souvent des traitements à vie, le nombre de malades augmente chaque année.

L'ouverture de la Maison du don de plasma cœur de Flandres à Hazebrouck le 1^{er} juin 2023 a marqué une étape importante pour l'Établissement français du sang. C'est la première maison du don entièrement dédiée au plasma de France !



Pourquoi Hazebrouck ?

Les collectes de sang existantes à proximité accueillent un nombre de donateurs particulièrement important. L'EFS peut également compter sur le précieux soutien d'un réseau associatif de proximité particulièrement actif et engagé à ses côtés, et tout particulièrement les membres de l'Association pour le Don de Sang Bénévole (ADSB) d'Hazebrouck.

La maison du don vient d'étendre ses horaires :
lundi et mercredi : de 12 h à 18 h / mardi et vendredi : de 14 h à 19 h
jeudi : de 8 h à 13 h / samedi : de 8 h à 13 h

Donner son plasma est un geste simple. Vous pouvez donner plus fréquemment que pour un don de sang : jusqu'à 24 fois par an.

N'attendez plus pour offrir ce don si précieux et faire la différence !

Et si vous appreniez notre langue régionale ?

Habitants de Nieppe, aimeriez-vous en savoir davantage sur la langue que pratiquaient nos parents, grands-parents, nos ancêtres ? Savez-vous que des cours de Flamand occidental sont organisés le samedi matin dans notre proche secteur ?

Organisés par l'association Vlaemsche Tael in Bellestreeke, ces cours se déroulent à Flêtre, et sont encadrés par des flamandophones natifs. Ils sont en plus gratuits, et seule une cotisation annuelle de 10 € est demandée.

Trois niveaux de formation sont proposés depuis les débutants jusqu'aux confirmés.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez appeler ☎ 03 28 42 21 60 ou ☎ 06 22 75 78 14 pour d'autres précisions ou écrire par mail à : asso.vtib@outlook.com. Les cours ont repris depuis le 28 septembre, à la salle des fêtes de Flêtre, rue de Godewaersvelde, mais il est toujours possible de les intégrer au mois de novembre.

Le Flamand occidental, notre langue régionale, en usage de part et d'autre de la frontière, est à distinguer du Néerlandais, langue officielle des Pays-Bas et de la Belgique.

FLÈTRE - VLEETER



LE FLAMAND OCCIDENTAL EST PARTOUT !
'T WEST-VLAMSCH IS DOVERAEL !



ET SI VOUS APPRENIEZ
LE FLAMAND ?

COURS DE FLAMAND OCCIDENTAL POUR ADULTES

LE SAMEDI MATIN Informations : VTIB

asso.vtib@outlook.com

Tél. : 03 28 42 21 60 / 06 22 75 78 14



Solidarité

Octobre rose

La ville et les associations se sont mobilisées pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Merci à tous !



De toutes les couleurs !

Samedi 5 octobre, 1 500 personnes ont pris part à la boucle rose et à ses deux parcours marche ou course dans la ville... Et à chaque fois pour saluer le passage des participants ; des lâchers de poudre de toutes les couleurs... lors du retour au parc Michel-Grasset, une nouvelle averse de poudre venue du ciel et dans le parc, le DJ se « lâche » aussi et là aussi, les aspersion de poudres colorées succèdent aux aspersion de poudres colorées... Des chenilles multicolores se forment spontanément et chacun y prend part dans la bonne humeur bariolée ! Organisée par le Running club et par une équipe hyper dynamique, la boucle rose a vu son succès grandir et sa boucle devenir rose de plaisir !



Nouveau

■ Ouverture du centre paramédical

Situé 62 avenue du Cimetière

Sont présents au sein du centre :

- Podologue : Marie Labadie - Prise de rendez-vous sur Doctolib ou ☎ 06 08 81 33 47
- Kinésithérapeutes :
 - Julien Duribreu - ☎ 06 52 53 80 63
 - Solène Debaene - Prise de rendez-vous sur Doctolib ou ☎ 06 83 96 90 51
 - Céline Vercrusse - ☎ 07 75 76 67 81
 - Ostéopathe : Alexandre Campagne - Prise de rendez-vous sur Doctolib ou ☎ 07 80 52 08 77.



■ Cabinet Agape kiné

Ouverture d'un cabinet de kinésithérapeutes, 13, rue du Docteur-Henri-Vanuxeem. 5 praticiens y exercent : Gabrielle Accart, Chloé Perlein, Marion Lambrecq, Pierrick Godin et Julien Bray.

➔ Pour en savoir plus et prendre rendez-vous :

<https://agape-kine-nieppe.fr> - Doctolib.fr - ☎ 03 75 83 44 30.

■ AJ2SPORT

Ouvert depuis début septembre, AJ2SPORT établissement dirigé par Jean-Jaurès Affognon est spécialisé dans les stages de football et également le perfectionnement de football. L'établissement est situé 1553 rue d'Armentières, ☎ 06 50 84 35 30 - aj2sport@gmail.com.



■ PA'PADEL

PA'PADEL, centre sportif dirigé par Simon et Martin Bailleul est situé 392 rue de l'Épinette il permet aux amateurs de s'entraîner sur les 3 terrains de Padel. Le centre est ouvert du lundi au dimanche de 9 h à 22 h 30 et de plus, il dispose d'un club house convivial !

Coordonnées :

☎ 06 35 50 82 55 - contact@pa-padel.fr



■ Daniel Moquet signe vos jardins

Mickael Massy, gérant de l'entreprise Massy, franchisee « Daniel Moquet » propose des services pour l'entretien des extérieurs, la taille des végétaux, la création paysagère...

Coordonnées :

ZI des Trois-Tilleuls, rue des 3 Tilleuls

☎ 03 20 85 43 06

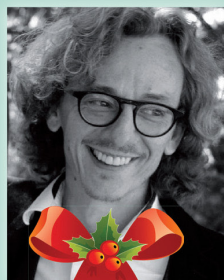
mickael.massy@daniel-moquet.com





La lettre !

31



Le mot du Président
Lionel Bilcke



Cette période de l'année est riche en événements et l'ACAP organise et participe à de nombreuses manifestations : La Donnerie (voir plus bas), Octobre Rose, le grand loto des commerçants, le Téléthon et bien évidemment l'opération que tout le monde attend : celle de Noël avec ses nombreux cadeaux offerts par L'ACAP et les adhérents et grande nouveauté : 2 chèquiers (750€ de valeur au total) à dépenser chez nos commerçants participants.

Nous devenons au fil du temps une association forte et solidaire et chaque manifestation nous soude un peu plus vers un but commun : dynamiser les commerces et multiplier les occasions de donner aux nieppois l'envie d'y aller faire leurs courses.

Retrouver le commerce de proximité et ses nombreux avantages comme l'accueil personnalisé, le conseil, le choix, les prix raisonnables et la convivialité. C'est cela qui est assez étonnant d'ailleurs, que les clients nous disent aimer fréquenter leurs magasins de ville parce qu'ils peuvent rire et se détendre le temps d'une vente ou tout simplement d'une visite, parce qu'on s'est aperçu à travers la vitrine.

Nous connaissons nos clients et ça, c'est extrêmement précieux.

Nous espérons bien sûr que la fin d'année sera vraiment profitable à tous et que ce sera l'occasion de vivre des moments familiaux conviviaux et réconfortants, le temps des retrouvailles pour les familles éloignées et aussi le temps de la sérénité. Nous en avons bien besoin et c'est tellement plus constructif.

L'ACAP vous invite aussi à fréquenter sa page, où toutes les animations et promotions de nos commerçants locaux sont relayées ! Idéal pour les cadeaux non ?

Nous vous souhaitons à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Retrouvez l'ensemble de nos événements sur notre page Facebook «ACAP de la porte des Flandres»



Nous avons décidé cette année de faire une opération pour Octobre Rose qui soit à la fois festive et visible pour alléger ce sujet si difficile ! Nous avons donc édité, avec la participation bénévole et enthousiaste d'Anne Valérie Paris-Pichon, (qui ne l'oublions pas, est une artiste à part entière), un verre-cup sur le thème d'Octobre Rose, qu'elle a illustré avec des visuels inspirés de ses collages et d'une phrase «A leur santé», on ne peut plus d'actualité...

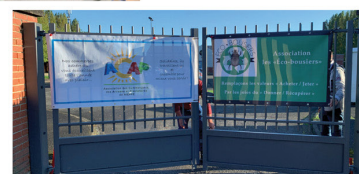
Un verre souvenir vendu 2€ dans de nombreux commerces sensibles à cette cause et dont les bénéfices seront intégralement reversés au Centre Oscar Lambret de Lille. Ils ont déjà remporté un vif succès et nous serions très heureux si, à la fin du mois, ils étaient tous vendus (il n'en reste plus beaucoup donc on compte sur vous pour terminer le stock !). Un grand merci à tous pour ce bel événement et ce résultat inespéré...

Cerise sur le gâteau : Fabrication 100% française.

Retrouvez sur notre page facebook la liste des commerces participants ou repérez cette affiche dans leur vitrine !

Retour sur la DONNERIE

Nous avons participé cette année pour la première fois à une «Donnerie» organisée en partenariat avec les «Eco Bou-siers». Un moment d'entraide et de recyclage très convivial et qui a quand même permis l'échange de 1,2 tonne d'objets et vêtements divers (le reste sera donné à Emmaus) et de passer un formidable moment de partage !



La lettre de L'ACAP - Novembre 2024 - N°31 intégrée au Nieppe le mag - Editeur : Lionel Bilcke -Création infographie : interne - Textes et Photos : AV Paris Pixabay et adhérents

**LE LOTO DU 10 NOVEMBRE
AFFICHE COMPLET !**



Les animatrices de ce loto seront Delphine et sa soeur Christelle, grandes habituées de ce genre d'animations et il y aura bien sûr une buvette et de quoi se restaurer sur place et notamment... Les délicieuses crêpes du Moulin de François !

C'EST COMPLET MAIS PAS DE PANIQUE !

Comme il y a toujours des absents de dernière minute, inscrivez-vous vite sur la liste d'attente et venez dès 13h45 remplacer ceux qui n'auront pu être présents.

C'est le nouvel événement lancé par L'ACAP de Nieppe sous l'impulsion d'Amandine Verwaerde, pour animer cette fin d'année.

Le principe est simple et connu de tous les joueurs habitués : il y a une ou plusieurs vitrines à gagner (ici il y en a deux) avec de gros lots (une PS5 et un Vélo de plus de 1000 euros) et ensuite, une multitude de cadeaux qui seront gagnés à chaque fois par le premier joueur qui aura aligné sur ses cartons, une ou plusieurs lignes des numéros, sortis du boulier géant !



Vivons Nieppe Ensemble

Nieppe, unis pour demain

Ces deux derniers mois ont été marqués par des événements forts qui ont rappelé l'importance de notre cohésion et de notre histoire commune. Après les commémorations émouvantes des 80 ans de la Libération de Nieppe, nous avons pu observer la force du lien intergénérationnel qui anime notre commune. Cette capacité à se souvenir, à honorer le passé tout en se tournant vers l'avenir est une richesse inestimable. Elle nous rappelle que notre force réside dans l'unité et la solidarité, valeurs fondatrices de notre ville.

L'actualité nationale et internationale nous impose une vigilance accrue. La France traverse des moments d'incertitudes, tant sur le plan politique qu'économique. La nomination récente d'un nouveau gouvernement témoigne de la fragilité de nos institutions dans ce contexte tendu. Malgré cela, nous croyons fermement que l'action locale peut avoir un impact décisif. C'est pourquoi à Nieppe, nous restons mobilisés face aux défis qui se présentent, qu'ils soient climatiques, sociaux ou économiques.

Sur le plan local, notre municipalité continue de veiller à ce que Nieppe reste un modèle de solidarité et de dynamisme. Le succès des récentes initiatives lors d'Octobre rose, et la boucle rose, ayant rassemblé 1 500 participants pour la lutte contre le cancer, en est une preuve éclatante. Notre ville ne cesse de s'illustrer par son engagement collectif. Que ce soit à travers des événements sportifs, festifs ou solidaires, l'esprit nieppois est plus que jamais vivant.

Cependant, les réalités économiques ne nous épargnent pas. Alors que les prix continuent d'augmenter et que la situation économique des ménages reste fragile, nous avons fait le choix de maintenir notre engagement de ne pas augmenter les taxes locales. Ce choix s'inscrit dans notre volonté de protéger le pouvoir d'achat de nos habitants, tout en soutenant les actions sociales et les projets communaux qui nous tiennent à cœur. Le paiement des taxes foncières, influencé par les décisions intercommunales, est un rappel des contraintes que nous devons gérer ensemble, mais soyez assurés que nous faisons tout notre possible pour alléger ce fardeau à l'échelle municipale.

Dans ce contexte de tension, tant à l'échelle nationale qu'internationale, nous devons nous rappeler l'importance de l'unité. L'histoire nous enseigne que c'est dans la solidarité et la résilience que se trouvent les clés de notre avenir. À Nieppe, nous avons su tirer les leçons du passé pour construire une communauté plus forte, plus humaine. Notre rôle, en tant que responsables politiques, est de poursuivre cet engagement au service de tous, avec une attention particulière pour les plus vulnérables.

Enfin, à l'approche des fêtes de fin d'année, nous souhaitons à chacun d'entre vous des moments chaleureux, conviviaux et bienveillants. Ces moments de répit sont essentiels pour oublier, l'espace d'un instant, les soucis du quotidien et se réjouir de la beauté de la vie en communauté.

Bonnes fêtes à tous, et que l'année à venir nous apporte, à Nieppe comme ailleurs, de nouveaux espoirs et de nouvelles réussites.

Vivons Nieppe Ensemble

Vivons Nieppe Ensemble



Nieppe - Notre engagement c'est vous !

Un immense merci aux associations, commerçants et bénévoles qui se sont mobilisés pour Octobre Rose. Grâce à vous, tout devient possible. Votre engagement a rendu des événements véritablement inoubliables comme la Boucle Rose, portée par le Running,

Il y a un an, nous écrivions dans cette tribune, à la suite de la démission de Roger Lemaire : « Nous espérons que cette élection amorcera un changement de politique en matière de communication et d'accompagnement des habitants, des associations, des commerçants et des entreprises, ainsi qu'en matière de gestion patrimoniale de nos infrastructures vieillissantes. Nous imaginions également une plus grande sollicitation sur les dossiers stratégiques, au-delà des simples commissions ».

Force est de constater qu'à ce jour, aucun changement notable n'a été opéré. Nieppe, Notre Engagement C'est Vous continuera d'adopter une position constructive et demeurera vigilant quant à la sauvegarde du bien-être et des intérêts des Nieppois.

Concernant Cœur de Flandres, Fabrice Delannoy a exprimé son désaccord lors du conseil communautaire sur la cession du bâtiment de la gare de Nieppe pour 85 000 euros, malgré la concertation publique menée en juillet 2019. Ce choix freine considérablement le développement des transports à Nieppe, ou à tout le moins en limite les possibilités. Ce n'est certainement pas une simple navette urbaine qui permettra d'ouvrir notre commune vers Bailleul ou Armentières. Face à cette décision, aucune réaction de la majorité n'a été constatée.

Nieppe, Notre Engagement C'est Vous reste attaché à la Flandre, mais il est essentiel que Cœur de Flandre n'oublie pas notre commune, et ne minimise pas son action en termes de transport, d'économie, de développement ou d'infrastructure.



Nieppe - Notre engagement c'est vous



nieppe.necv@gmail.com



Fabrice DELANNOY
David DOMMESSANT
Maire Hélène DOUILLY
Dominique DECOUNE
Cédric LEGRAND

Nieppe, Dynamique citoyenne

FISCALITE

Les propriétaires Nieppois ont pu constater en septembre une hausse d'environ 10% de la taxe foncière. Cette augmentation résulte principalement d'une décision du Conseil Municipal de Nieppe, votée le 29 mars 2023. La majorité municipale a décidé de fiscaliser (c'est-à-dire prélever par l'impôt) une partie des travaux de rénovation du parvis Notre-Dame (pour un montant de 303 895 €) et la modernisation de l'éclairage public (pour un montant de 900 000 €).

Bien que cette taxe additionnelle n'apparaisse pas dans la colonne « Commune » mais dans la colonne « Syndicat de communes » sur votre avis de taxe foncière, elle est décidée et votée par le Conseil Municipal. Ce n'est pas la première fois que la commune de Nieppe utilise ce procédé pour cacher une hausse de la fiscalité sur les Nieppois, tout en se prévalant de ne pas augmenter les taux.

Il est dommage et incompréhensible que la ville engage des travaux qu'elle n'est pas en mesure de financer, ce qui oblige à augmenter la pression fiscale. Nous avons voté contre cette hausse d'impôts. Ces trois dernières années, entre la hausse des taux de l'intercommunalité, la fiscalité additionnelle décidée par la ville de Nieppe et la revalorisation des bases, la taxe foncière a augmenté en moyenne de 9,3 % par an.

COMMERCES

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons vivement réclamé le retour rapide de la zone bleue devant les commerces du Pont de Nieppe. L'absence de stationnement de courte durée devant les magasins engendrent des difficultés pour les clients ... mais surtout des difficultés pour les commerçants. Un nouveau coup dur après des mois de travaux de voirie. Entre des travaux partiellement financés par une hausse de la fiscalité, un décrochage dangereux pour les véhicules et une piste cyclable sinueuse et mal pensée, nous n'avons pas fini de parler de ces travaux.



Carole DUMONT et Jérôme RENIER

Facebook : [Nieppe, Dynamique Citoyenne](#) / Contact : NieppeDynamique@gmail.com



Article 22 : droit d'expression des élus minoritaires

L'article L 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que « dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur... »

La commune diffusant un bulletin d'information générale, la répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité est fixée à 1/3 de page pour chacune des listes de l'opposition. Le groupe majoritaire disposera d'une page. (...)

Ce texte sera alors reproduit in extenso. Les termes employés dans les articles relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs.

NOVEMBRE

- **Repas du Pétanque club nieppois**
Samedi 2 - salle Line Renaud
- **Repas du GB Racing**
Samedi 9 - salle Line Renaud
- **Loto de l'ACAP**
Dimanche 10 - salle Line Renaud
- **106^e anniversaire de l'Armistice de 1918**
Lundi 11 - rendez-vous au monument aux morts
- **Banquet offert aux anciens combattants**
Lundi 11 - foyer restaurant
- **Foire aux jouets par le Conseil municipal des enfants et le Conseil des sages**
Samedi 16 - salle Line Renaud



- **Concours de belote du Pétanque club nieppois**
Samedi 16 - complexe Emile-Dehouck
- **Goûter d'automne - Association Nieppe Seniors**
Lundi 18 - salle Line Renaud
- **Conférence Le surréalisme a cent ans**
Jeudi 21 - espace culturel Maurice-Schumann
- **Exposition de la section peinture de la Maison des Loisirs et de la Culture**
Samedi 23 et dimanche 24 - Château
- **Collecte de la Banque alimentaire**
Samedi 23 - foyer restaurant
- **Challenge des Hauts-de-France du Speed ball Val de Lys**
Samedi 23 - salle omnisports
- **Gala du Judo club nieppois**
Samedi 23 - salle David Douillet
- **Concert de Méli-Mélodies**
Samedi 23 - salle Line Renaud

- **Téléthon**
Vendredi 29 et samedi 30
 - **Collecte de sang de l'EFS**
Vendredi 29 - foyer restaurant
 - **Assemblée générale des Trolls de Farfadets**
Vendredi 29 - MLC
 - **Christmas - après-midi spécial enfants par A l'Heure anglaise**
Samedi 30 - Château
 - **Marché de Noël de l'école Le-Petit-Prince**
Samedi 30 - salle Line Renaud
- Exposition à l'espace culturel Maurice-Schumann**
Jusqu'au samedi 30 novembre
Le Jazz (ECMS)

DECEMBRE

- **Noël victorien par A l'heure anglaise**
Dimanche 1^{er} - Château
- **Journée nationale d'hommage "aux Morts pour la France en Afrique du Nord"**
Jeudi 5 - rendez-vous au monument aux morts
- **Marché de Noël,**
Samedi 7 et dimanche 8 - parc Michel-Grasset



- **Goûter de Noël du Pétanque club nieppois**
Samedi 7 - complexe Emile-Dehouck
- **Réunion des Jardiniers de Nieppe**
Samedi 7 - foyer restaurant
- **Spectacles de Noël à destination des scolaires**
Lundi 9 et mardi 10 - salle Line Renaud

- **Remise des colis aux ACPG, CATM, TOE et veuves**
Mercredi 11 - foyer restaurant
- **Réception du personnel communal**
Vendredi 13 - salle Line Renaud
- **Marché de Noël de l'APE Les Amis de l'école Suzanne-Crapet**
Vendredi 13 - restaurant scolaire, rue du Pavé-Fruit
- **Marché de Noël de l'APE Les Amis d'Arthur et Roger**
Vendredi 13 - restaurant scolaire, avenue des Lilas
- **Marché de Noël de l'ensemble scolaire Saint-Louis/Sacré-Cœur**
Vendredi 13 - salle paroissiale
- **Fête de Noël du Multi-accueil**
Samedi 14 - salle Line Renaud

- **Arbre de Noël du personnel communal**
Samedi 14 - salle Line Renaud et foyer restaurant
- **Audition de Sainte-Cécile de l'Orchestre d'Harmonie de Nieppe et remise de distinctions**
Dimanche 15 - église Saint-Martin et hôtel de ville
- **Contes par La Bande à Nékrozotar**
Dimanche 15 - Château
- **Goûter de Noël du Judo-club nieppois**
Mercredi 18 - complexe Emile-Dehouck

- **Assemblée générale des Pompoms girls nieppois**
Mercredi 18 - salle Line Renaud
- **Marché de Noël de l'école Saint-Charles**
Vendredi 20 - cour de l'école
- **Distribution des colis de Noël aux aînés de la commune**
Samedi 21 - salle Line Renaud
- **Balade du Père Noël dans les rues**
Samedi 21



Exposition à l'espace culturel Maurice-Schumann
Du mardi 3 décembre 2024
au samedi 7 janvier 2025
Ambiances et fêtes de l'hiver (MDN)